



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

infirmiers libéraux

Question au Gouvernement n° 3256

Texte de la question

INFIRMIÈRES

M. le président. La parole est à Mme Sylvia Bassot, pour le groupe Démocratie libérale et Indépendants.

Mme Sylvia Bassot. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

Madame la ministre, comme l'a dit mon collègue de l'UDF, le problème posé par les professions de santé est dramatique. Votre réponse ne nous satisfait pas et c'est pourquoi j'y reviens. Car, depuis cinq ans, qu'avez-vous fait ? (« Rien ! » sur les bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.)

M. Alain Calmat. Plus que vous, en tout cas !

Mme Sylvia Bassot. Madame la ministre, nous sommes tous, et plus que jamais après ce qui s'est passé hier, solidaires des infirmières. Nous avons tous douloureusement ressenti la violence qui leur a été opposée.

Ma question porte sur la transformation que vous êtes en train d'opérer : vous êtes en train de transformer notre sécurité sociale en véritable insécurité sociale. (« Très juste ! » sur les bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Mme Yvette Roudy. Ridicule ! Lamentable !

Mme Sylvia Bassot. Les professionnels de santé traversent une crise grave. Les infirmières, qu'elles soient libérales, hospitalières ou scolaires, ne sont pas épargnées. Comment expliquer que les centres de soins, si importants dans nos cantons ruraux, ne soient plus viables et ferment les uns après les autres ? La tarification des actes ne permet plus de payer un salaire décent aux infirmières. C'est tout un réseau social qui disparaît. A ce régime, il n'est pas étonnant que la pénurie d'infirmières devienne aussi alarmante que la pénurie de médecins, surtout au nord de la Loire.

Docteur Kouchner, madame Guigou, quand cesserez-vous votre jeu de rôle ? (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Mme Yvette Roudy. Assez !

Mme Sylvia Bassot. Docteur Kouchner, vous faites mine de comprendre, et vous l'avez encore dit ce matin sur Europe 1, mais vous n'avez pas de moyens. Quant à vous, madame Guigou, vous avez les moyens, mais vous faites mine de ne pas comprendre. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Jean-Claude Lenoir. Exactement !

Plusieurs députés du groupe socialiste. La question !

Mme Sylvia Bassot. Quand cesserez-vous de tergiverser ? Qu'attendez-vous pour revaloriser les actes infirmiers ? Qu'attendez-vous pour réviser les quotas de soins totalement inadaptés aux attentes de la population ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants et sur

divers bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.)

M. le président. Je vais donner la parole à M. le ministre délégué à la santé, mais je vous rappellerai auparavant, madame Bassot, que Mme Guigou et M. Kouchner font partie du Gouvernement de la France. *(Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)*

M. Pierre Aubry. Lamentable !

M. Jean Auclair. Sectaire !

M. Gilbert Meyer. Provocateur !

M. Dominique Perben. Intolérant !

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la santé.

M. Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé. Madame la députée, sans sortir de mon rôle, je vous rappellerai que Mme Guigou et moi-même avons en commun d'être au service de ce très particulier théâtre qui est celui de la santé en France, et qui ne va pas si mal. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)*

Vous avez eu raison de montrer du doigt un certain nombre de difficultés, et nous sommes tous d'accord pour les dénoncer. Mais nous sommes moins d'accord sur le remède : nous avons pour ce qui nous concerne des recettes bien différentes.

Vous nous avez demandé, madame la députée, ce que nous avons fait...

Plusieurs députés du groupe Démocratie libérale et Indépendants. Rien !

M. le ministre délégué à la santé. Je n'égrènerai pas le catalogue car ce serait déplaisant pour certains. *(Rires et exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)*

Nous avons changé et l'amont et l'aval.

Ainsi, et cela n'avait pas été fait depuis le début de l'internat, nous avons entièrement modifié la formation des médecins généralistes...

Mme Sylvia Bassot. Cela n'a rien à voir avec ma question !

M. le ministre délégué à la santé. ... et je pense que vous vous en apercevrez dans quelques années. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Nous avons fait en sorte que l'internat ne soit plus réservé aux spécialistes, mais qu'il soit également accessible aux médecins généralistes.

M. Jean-Claude Lenoir. C'est faux !

M. le ministre délégué à la santé. Et dans notre pays, cela n'avait jamais été fait, alors que c'était l'une des revendications majeures de la profession. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

En aval, madame la députée, nous avons non pas baissé le nombre des médecins en formation, mais nous l'avons augmenté...

Mme Sylvia Bassot. J'ai parlé des infirmières !

M. le ministre délégué à la santé. Nous en sommes à 4 700 cette année et nous en espérons 1 000 de plus.

Mme Sylvia Bassot. J'ai parlé des infirmières !

M. le ministre délégué à la santé. Madame, si vous criez, vous n'entendrez pas ce que je dis. *(Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)*

Le vacarme ne suffit pas ! Pour ce qui concerne les infirmières, ce n'est pas assez, et je le comprends. Mais en ce moment, en France, 26 436 infirmières sont en formation, c'est-à-dire 12 000 de plus par rapport à la période où vos amis étaient au pouvoir ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Alors, s'il vous plaît, un peu de pudeur ! (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.*)

Merci, madame Bassot, d'avoir reconnu que j'avais compris les revendications des généralistes - je ne suis pas ici le seul dans ce cas. Mais il ne suffit pas de les comprendre : il faut leur apporter une réponse. J'ai le sentiment que, ce soir, un début de réponse sera apporté avec ce qui sera, du moins je l'espère, une négociation conclusive.

Aujourd'hui, nous avons commencé, avec Elisabeth Guigou, à travailler sur l'après-négociation. Les infirmières étaient présentes, tout comme les généralistes.

Notre système de santé est salué partout, et surtout par ceux qui, venant du reste de l'Europe, viennent se faire soigner chez nous. Ce système sera triomphant pour le bien de tous, y compris le vôtre ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

Données clés

Auteur : [Mme Sylvia Bassot](#)

Circonscription : Orne (3^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3256

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 24 janvier 2002